

La Communauté de Communes Val de Gers présente le Diagnostic du PLUi aux habitants

Faiblesses et atouts du territoire



La Communauté de Communes Val de Gers présente le Diagnostic du PLUi aux habitants

Ce Diagnostic indique les faiblesses et surtout les atouts du territoire : vieillissement de la population, enclavement et logements vacants mais richesse des espaces naturels, agriculture toujours forte, tourisme de qualité et tissu économique qui se renforce.

En effet, avec 71 emplois créés entre 2018 et 2020, le territoire a connu un regain de dynamique économique à la suite d'une période marquée par une baisse de l'emploi. Cette nouvelle dynamique est portée par les services, le commerce et l'artisanat.

La Communauté de Communes Val de Gers y a largement contribué en développement des activités économiques ainsi que des services de proximité pour ses habitants : enfance, portage de repas à domicile, service d'aide à domicile, EHPAD, Espace Ressource, Maison Médicale, manifestations culturelles... Elle agit également sur la rénovation de l'habitat à l'échelle de l'Astarac grâce à une Opération Programmée d'Amélioration de l'habitat.

Les élus, partant des éléments de contexte du Diagnostic, travaillent désormais à l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ; clef de voûte du PLUi, il sera l'expression du projet politique porté par les élus pour le territoire. Les pièces réglementaires du PLUi seront ensuite élaborées à partir de ce document, dans le respect du SCoT de Gascogne et de la charte du Parc Naturel Régional Astarac.

Pour suivre en détail l'avancée du projet et retrouver tous les documents en lien avec celui-ci, la Communauté de Communes Val de Gers invite les habitants intéressés par le futur de leur territoire à se rendre sur le site plui.cc-valdegers.fr.

Contacts presse :

Pôle Aménagement et Développement du Territoire, 05 62 61 67 92, plui@cc-valdegers.fr

Geoffrey AUBIAN, Chargé de communication, 05 62 05 99 64, communication@cc-valdegers.fr

